N

Servitudes d'utilité publique

Thème des équipements sportifs
- JS1 - Equipements sportifs protégés

Thème des télécommunications
- PT2LH - Zone spéciale de dégagement

Thème du transport et de la distribution d'électricité

I4 - Lignes électriques 2ème catégorie
- réseau-hta
- réseau-souterrain-hta
- poste électrique

I4 - Lignes électriques 3ème catégorie
- Ligne THT 63 kV
- Ligne THT 225kV

Thème de l'implantation
- EL7 - Servitude d'alignement

Thème des risques

PM1 - PPRN Mouvements de terrain
- ZONE 1
- ZONE 2
- ZONE 3

Thème du patrimoine
- AC4 - ZPPAUP devenue SPR
- AC1 - Monuments historiques
- AC1 - Périmètre protection MH
- AC1 - PDA Bourg d'Orgelet et Hameau de Sézéria

Thème de l'hygiène et de l'eau
- AS1 - Périmètre de protection immédiate
- AS1 - Périmètre de protection rapprochée
- AS1 - Périmètre de protection éloignée
- AS1 - captages

La servitude PT3 n'a pas pu être représentée faute de données suffisantes.
Il est nécessaire de contacter le gestionnaire en cas de travaux.

TERRE D'ÉMERAUDE COMMUNAUTÉ Sud Jura

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

TERRE D'ÉMERAUDE COMMUNAUTÉ ex CC de la Région d'Orgelet

7. Plan des servitudes d'utilité publique
A0 - 1. 3300°

SAINT-MAUR

Élaboration prescrite le 28/09/2016

Dossier arrêté le 30/06/2023

PLUi approuvé le 03/04/2024

Vu pour rester annexé à la délibération du Conseil Communautaire du 03/04/2024

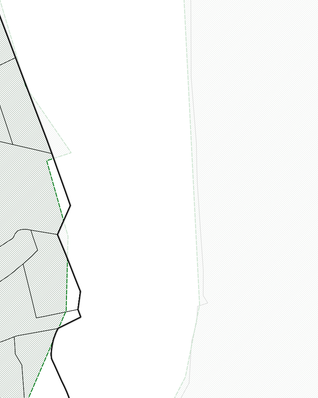

SOLIHA SOLIDAIRES POUR L'HABITAT JURA SAÔNE-ET-LOIRE

Sciences Environnement

AU DELÀ DU FLEUVE

0 250 500 m